



14

LES JARDINS EN TERRASSE

La pente qui descend à la rivière est aménagée en terrasses superposées à la fin du XVIIIe siècle.

Ce sont des jardins qui appartiennent à l'abbaye avant 1770. En 1828, une partie de la terrasse supérieure est emportée avec les pluies de l'hiver. La rue fait moins de 2 m de large après cet effondrement. La commune y fait construire un mur de soutènement et un escalier qui descend vers la rivière. Le passage débouche sur le port des héritiers Laporte jusqu'en janvier 1879. La municipalité le rachète pour éviter que le cheminement n'aboutisse dans un cul-de-sac.

L'un de ces jardins, le Jardin de la Motte, propriété privée ayant été abandonnée depuis des décennies, la Commune a décidé, en 2022, de le défricher et a constaté qu'un nouveau glissement de terrain avait eu lieu faisant totalement disparaître les jardins d'antan.

Un nouveau projet est lancé par la Commune afin de sécuriser le site et de redonner à ces jardins leurs lettres de noblesse



Le jardin de la Motte (site privé) tel qu'il a été trouvé après nettoyage et défrichage suite à des décennies sans entretien. La Commune a donc lancé un projet de sécurisation du site et du talus, obligation préalable à un réaménagement du site.